



*Institut International d'Auriculothérapie Médicale Scientifique*

*I.I.A.M.S*

*29 Rue de Reims*

*94700 Maisons Alfort – FRANCE*

*Tél. : +33 6 17 64 26 54, Email : [iiams.france@gmail.com](mailto:iiams.france@gmail.com)*

*Site : [enseignementauriculo.com](http://enseignementauriculo.com)*

*N° de Gestion pour l'Enseignement et la Formation Médicaux Continus :*

**2017B04410**

*Président : Pr David ALIMI*

*Bureau : Dr Hubert GRESSER*

*Dr Sophie MANUEL*

*Dr Véronique BASTIN*

*Dr Antoinette SPASSOVA*

*Dr Frédéric SIGOURA*

*Dr Pierre BRECHET*

*Pr Jacques CHELLY*

## **ORGANISATION PRATIQUE**

## **Date des Séminaires :**

Les cours auront lieu de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00, dans les salons de conférence de l'hôtel Ibis Paris Gare de Lyon, 31 bis Boulevard Diderot 75010 Paris, Métro et RER « Gare de Lyon ». Pour l'année 2020 – 2021, ils se dérouleront **les vendredis et samedis des 11 et 12 décembre 2020, 22 et 23 janvier 2021, 19 et 20 mars, 9 et 10 avril et 11 et 12 Juin**. L'enseignement aura lieu pendant 2 ans, nécessaires à l'acquisition du basis fondamental neuroscientifique de l'Auriculothérapie (soient 160 heures de cours)

## **Tarifs :**

Adhésion (obligatoire) à l'I.I.A.M.S : **50 €/année**

Inscription aux Séminaires : **1800 €/année** (pour les 5 séminaires)

## **Modalités**

Les enseignements se dérouleront sous la forme de Cours magistraux, de Travaux dirigés et de Travaux pratiques, avec des séquences vidéo et des démonstrations cliniques sur cas réels. Selon les sujets traités, un matériel pédagogique approprié sera remis aux participants.

## **Contrôle des connaissances :**

Un contrôle des connaissances aura lieu le samedi du 5<sup>ème</sup> séminaire, sous la forme de questions écrites. La note moyenne de 10/20 sera nécessaire pour pouvoir s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année.

A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, après avoir satisfait à l'examen écrit (note d'au moins 10/20), chaque participant (ou par binôme selon le sujet choisi) devra soutenir un Mémoire devant un Jury de 2 personnes au moins : le Directeur de Mémoire et le Pr D. Alimi.

4 stages pratiques (dans les hôpitaux ou cliniques, dans les cabinets médicaux, selon les cas) de 6 heures (soient 24 heures) devront être validés par chaque étudiant, le long d'une période de 3 ans, pour pouvoir obtenir le **Certificat de Compétence en Auriculothérapie Médicale**, délivré par l'Institut.

*Institut International d'Auriculothérapie Médicale Scientifique (I.I.A.M.S) – SASU au capital de 1000 Euros*

*SIREN: 831 192 984 – SIRET: 831 192 984 00019 – NAF: 8559A – IBAN: FR76 3000 4022 3100 0101 2864 354 – BIC: BNPAFRPPXXX*